

Assemblée générale de l'UNIRS du mardi 28 janvier 2025

Motion d'orientation

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et Retraités Solidaires (UNIRS) a tenu son Assemblée Générale 2024 le mardi 28 janvier 2025, une partie en présence physique (47 camarades) dans les locaux de Solidaires et une partie en visioconférence (18 camarades). Ces 65 camarades représentaient les retraités et retraitées de 23 Solidaires départementaux ou régionaux et de 6 syndicats nationaux ou fédérations membres de l'Union syndicale Solidaires.

I – Un système économique qui génère un environnement agressif.

Il est aujourd'hui clairement établi que nous vivons désormais dans un temps de l'histoire de l'humanité tout à fait nouveau, qui n'a jamais existé dans le passé. En effet, jamais jusqu'à maintenant les problèmes climatiques n'ont été le fait des activités humaines. Or, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, ce sont les humains eux-mêmes qui sont cause de la destruction progressive du Vivant. Et, ce qui est dramatique, c'est que nous constatons au niveau mondial la poursuite d'un système capitaliste principalement basé sur l'accumulation des capitaux et des profits par le biais d'une concurrence elle aussi sans limites et sans entraves (libre et non faussée) qui nous a entraînés vers toujours plus de dégâts pour notre planète.

Chaque année, l'humanité détruit plus de vivant que la nature n'en reconstitue. Les pollutions, les destructions, les saccages se poursuivent, voire s'amplifient. Au mieux, quelques « responsables » politiques disent s'en alarmer, mais abandonnent toute décision qui mettrait un peu en cause l'actuel « ordre des choses », dont le profit immédiat des détenteurs de capitaux.

Notre organisation syndicale, qui veut participer à la transformation sociale, ne doit pas se contenter de la dénonciation de cette situation. Elle doit aussi envisager des moyens d'actions propres à engager déjà dans une autre démarche, dans d'autres directions plus respectueuses de cet environnement. Il faut que partout, dans tous nos secteurs professionnels, nos revendications de court terme s'inscrivent dans cette perspective de long terme. Cette tâche s'inscrit dans la ligne de la « double besogne » de la Charte d'Amiens et des valeurs du syndicalisme que nous défendons. Nous savons que ceci est plus facile à dire qu'à faire et qu'il nous faudra parfois surmonter des contradictions collectives. En plus des revendications, il nous faut aussi penser des moyens d'action nouveaux conduisant vers la mise en place effective de ces nouveaux rapports sociaux que nous promouvons. Ceci veut dire que notre syndicalisme « retraités et retraitées » ne peut plus être acteur direct dans la production, mais il peut tout de même être encore acteur dans le monde de la production en agissant en aval sur les consommations. Les mots d'ordre, par exemple, de boycott de certains produits, de certaines entreprises, doivent être portés par notre organisation syndicale.

En 2025, la violence du système risque de continuer de se manifester par la multiplication des conflits armés. La guerre est maintenant aux portes de

l'Union Européenne et conduit parfois à des tensions fortes y compris en France. Nous condamnons l'agression impérialiste de la Russie de Poutine en Ukraine et nous interrogeons sur les limites de la seule incantation à « la fin de la guerre », à « la Paix », si cette paix, c'est seulement le fait d'entériner la puissance du plus fort, du plus belliqueux, du mieux armé.

La politique colonialiste de peuplement et d'accaparement menée par l'État d'Israël conduit à embraser l'ensemble du Moyen-Orient. Elle met en évidence que les injustices créent les guerres et qu'au-delà de la condamnation de tous les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, d'où qu'ils viennent, il importe, en concordance avec le revendicatif de Solidaires, de soutenir la lutte du peuple palestinien pour le respect de ses droits et l'obtention d'un droit à l'autodétermination. Dans aucun cas il ne faut mettre sur le même plan l'agresseur et l'agressé, le dominant et le dominé.

II – Pour une démocratie effective.

Le terme de « démocratie » est devenu très ambigu et peut même servir de paravent à des politiques anti-sociales et/ou réactionnaires : au moins dans le monde occidental, tous les mouvements politiques aspirant à gouverner (y compris l'extrême-droite), tous les États (y compris ceux dominés par l'extrême-droite) se déclarent « pour la Démocratie ». L'idée sous-jacente est de faire accepter tous les projets, même les plus rétrogrades, à partir du moment où des élections ont lieu et qu'un minimum de droits sont plus ou moins sauvegardés.

En tant que syndicalistes, nous devons lever cette ambiguïté en nous positionnant clairement et en agissant pour une « démocratie sociale et solidaire ». Dans cette optique, nous repoussons naturellement toute idée de sauveur suprême, de gourou superbe, d'intelligence supérieure maniant le verbe mieux que tout autre. Il n'est pas de secte, de religion, de parti, qui puisse parler « au nom » de quiconque, et particulièrement au nom d'un peuple, au nom d'une nation. Nous le constatons très souvent, le terme de « démocratie » est utilisé même par des régimes qui mènent des politiques liberticides et anti-sociales. Pour lever cette ambiguïté, les syndicalistes doivent rappeler leur exigence d'une démocratie politique,

Les luttes des femmes pour la reconnaissance de leurs droits dans nombre de pays (Afghanistan, Iran, l'IVG aux États-Unis, etc.) nous obligent à internationaliser plus nos luttes pour les droits des femmes.

Les civil.es, et principalement les femmes sont les premières à faire les frais de la militarisation et des guerres. Dans ce monde patriarcal, les luttes féministes dépassent les frontières nationales. Ce qui les unit :

- la nécessité de s'attaquer aux dominations et à l'oppression sous toutes ses formes, qu'elle soit nationale, religieuse, sociale, économique ou familiale.
- la conscience de la capacité destructrice de tous les types de violence et une analyse antiraciste, anticapitaliste et de classe des conflits armés. C'est le sens notamment de la Marche Mondiale des Femmes, dont Solidaires est partie prenante, qui regroupe des femmes de 161 pays différents.

Le réseau syndical international de solidarité et de lutte auquel nous participons, est un outil pour concrétiser un peu notre solidarité, déjà en donnant la parole aux camarades victimes de ces politiques.

économique, sociale et solidaire. Partout, c'est le débat, c'est la délibération, c'est le vote direct, après information libre et complète, qui peuvent décider.

Nous estimons que tous les champs possibles de la démocratie sont des domaines sur lesquels notre organisation syndicale doit réfléchir, débattre et proposer. La démocratie sociale, c'est le premier niveau. Ceci vise, à terme, toute la gestion du « social » destiné aux travailleurs et aux travailleuses, dans les entreprises, dans les administrations et les services publics, et aussi dans les territoires. Ce qui signifie qu'il nous faut prendre notre part dans la lutte pour une démocratie participative réelle dans les instances territoriales (conseils municipaux, conseils de la citoyenneté et de l'autonomie, ARS, etc.), notamment en donnant le droit de vote aux étrangers extracommunautaires résidant dans ces territoires. Il nous faut aussi imaginer des lieux où puissent s'exprimer les demandes de toutes les personnes « hors travail » (personnes retraitées, bénéficiaires du RSA, chômeuses et chômeurs, personnes en situation de handicap, etc.).

Ceci concerne aussi, bien entendu, la sécurité sociale dans son ensemble dont la gestion doit être retirée de l'appareil étatique pour venir directement aux mains des cotisants et des bénéficiaires, avec la consultation des professionnels. Ceci pourrait commencer par une intervention organisée des populations, dans les territoires, pour y recenser les besoins et déterminer les priorités et par le rétablissement d'élections aux caisses de la Sécurité sociale. Cette appropriation progressive de la sécurité sociale directement par la population implique un travail de réflexion sur la consolidation et sur l'élargissement de la sécurité sociale à de nouveaux domaines : l'alimentation, le logement, l'environnement, etc.

La démocratie économique est aussi un domaine qui doit être appréhendé par notre organisation syndicale. Actuellement, la criminalisation de l'action syndicale et aussi écologique, les lois El Khomri, celles de Macron 1 et 2 ont détruit la protection des travailleurs et des travailleuses, ont limité leurs possibilités d'expression sur leur lieu de travail et ont entravé fortement le rôle des organisations syndicales et des institutions représentatives du personnel. Avant une transformation plus profonde, remettant notamment en cause le droit de propriété des outils de production et les prérogatives qui lui sont actuellement liées, les détenteurs du capital ne peuvent être les seuls à décider des choix et des productions, de la répartition des richesses produites par les entreprises et encore moins des processus de production et des conditions de travail. Il faut

aussi envisager des possibilités d'intervention au niveau des branches comme au niveau des orientations nationales. Nous devons militer pour pouvoir interdire les licenciements quand des entreprises réalisent des bénéfices qui servent à enrichir les actionnaires ou quand elles ont bénéficié d'aides publiques. Dans cette perspective, les CSE (Comités Sociaux et Économiques) créés par Macron dès 2017 sont un outil très insuffisant. Pour que l'action syndicale dispose de plus de moyens dans les entreprises et afin d'améliorer les conditions de travail et de réduire le nombre des accidents de travail, nous devons obtenir le rétablissement des CHSCT (Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) avec des membres en nombre suffisant et le retour des délégués du personnel.

La démocratie politique nous concerne aussi très directement. Ce doit être un élément d'analyse, de réflexion et de proposition de notre organisation syndicale. La question des institutions politiques de notre pays devient donc aussi un élément de notre environnement sur lequel nous devons débattre : quelle séparation des pouvoirs, quelles limitations imposer à l'exécutif, quel système électoral dans la démocratie politique représentative, quelle part pour la démocratie directe, quelle indépendance des élus par rapport aux éléments extérieurs, particulièrement les puissances économiques ? Toutes ces questions, non exhaustives, doivent être abordées par une organisation syndicale de transformation sociale.

III – Pour une justice économique, sociale et écologique.

Améliorer la démocratie est indispensable. Dans le domaine politique, les élections de juin-juillet 2024 attestent à nouveau qu'il faut revoir le système électoral. Mais, même avec le meilleur système possible, s'il existe, ce ne sera pas suffisant si les décisions politiques prises touchant la vie concrète des gens restent celles du capitalisme. Cela veut dire qu'une fois que le pouvoir politique est organisé de façon plus démocratique, il ne faut pas estimer que tout est fait. Il reste à nous extraire de l'idéologie capitaliste.

La cohérence des valeurs que nous portons se trouve dans l'idée que chaque personne a droit à un égal accès aux droits et aux moyens de vivre, que l'égalité entre les individus est le point de départ, ce qui implique le développement d'une société de liberté permettant à chacune et à chacun

de s'épanouir et de parvenir à son meilleur, sachant qu'il faut respecter l'égalité des autres. C'est une société des solidarités et non des concurrences et des égoïsmes que nous portons. C'est ce qui peut permettre d'aller vers plus de justice.

Le partage, c'est celui des savoirs, des pouvoirs, des moyens, des résultats. Ceci se fait notamment par le maintien, l'amélioration et le développement des services publics, particulièrement en matière d'éducation, de culture, de sport, d'apprentissage aux professions, de santé, de transport, d'accès aux transmissions et à l'énergie. Le financement de ces services publics doit se faire au moyen de budgets publics basés principalement sur une fiscalité directe progressive imposant chaque personne sur l'ensemble de ses

revenus, et imposant les entreprises en fonction de la totalité de leurs bénéficiaires. Toutes les mesures actuelles qui facilitent l'échappement à l'impôt des plus riches et des plus fortunés doivent être abolies comme autant de privilèges datant d'un autre siècle. Il faut refuser les projets de privatisation en cours et à venir et exiger la socialisation des services publics dépecés au profit des intérêts privés. L'accessibilité des services publics doit être garantie à toutes et tous, financièrement, physiquement et pratiquement. Il faut rejeter notamment les déserts médicaux et tous les territoires abandonnés par les services publics. Trop de populations sont ignorées, marginalisées, mises à l'écart, à cause d'un handicap, du fait de leur difficulté à accéder au tout numérique, par leur insuffisante maîtrise de la langue française et par l'absence de services d'accueil physique, etc. Trop souvent, ce sont ces difficultés qui conduisent des personnes à renoncer à leurs droits, et ces personnes sont souvent les plus précaires, les plus fragiles, les plus isolées. Des personnes retraitées font partie de celles qui, encore dans notre pays, sont maltraitées, abandonnées, isolées, précarisées au quotidien.

Quand nous mettons en avant nos revendications et nos préconisations, nous nous opposons, bien entendu, à toutes celles et à tous ceux qui veulent conduire le pays dans d'autres directions. En 2025, nous aurons donc à combattre un gouvernement de plus en plus à droite, qui banalise l'extrême-droite, avant un rapprochement de l'ensemble des droites vers la constitution d'une Union des Réactionnaires, même si elle viendra à se nommer Républicaine ou Nationale, ou Patriote. Dès leurs premiers mois, avec notamment les débats autour du PLF 2025 et du PLFSS 2025, nous avons vu que les gouvernements Barnier et

Bayrou s'inscrivaient dans la continuité des autres gouvernements Macron (dont le choix idéologique d'une politique de l'offre) avec plus de brutalité encore à l'égard des plus faibles, et particulièrement des chômeurs et des chômeuses, des migrants et des étrangers pauvres : les étrangers riches et très riches, ces gouvernements les dénomment des investisseurs et leur ouvrent le pays qui doit devenir « attractif » à leurs capitaux par un ensemble de dispositions fiscales et sociales frappant notamment celles et ceux qui travaillent et sur le dos desquels ces actionnaires vont s'enrichir.

En 2025, nous aurons encore à combattre les forces conservatrices et autoritaires et les idées d'extrême-droite, mieux que nous avons pu le faire au cours des précédentes années. Il nous faudra aller beaucoup plus sur le terrain, ne plus rester dans l'entre-soi, oser nous confronter à celles et ceux que nous combattons en cessant de croire qu'un bon communiqué de presse ou un tract bien rédigé ont répondu au problème : ça ne suffit pas. Il nous faut nous afficher et débattre avec d'anciens et d'anciennes collègues de travail, avec d'autres personnes retraitées, dans notre voisinage, dans nos quartiers. Il nous faut, certainement, aller aussi dans des lieux et des endroits abandonnés par le syndicalisme, en se fixant des priorités.

Tout ceci implique de bien avoir pour objectif un syndicalisme de masse, et pas seulement de témoignage où la pureté et la radicalité du discours s'accompagnent d'un isolement stérile et sans effets sur notre environnement, sans aucune incidence sur la transformation sociale que nous disons avoir pour objectif.

IV – Les personnes en retraite, citoyennes et citoyens à part entière.

La plupart des sociétés humaines, voire toutes, se créent des systèmes de valeurs qui conduisent parfois à instaurer des hiérarchies entre des catégories sociales et entre des individus. De fait, tout au long de l'Histoire, et quelles que soient les latitudes, des hiérarchies se sont mises en place et des discriminations se sont installées. Le progrès dans ce domaine, consiste déjà à en prendre conscience, à en déceler tous les aspects, puis à agir pour les dépasser, individuellement et collectivement. Cette prise de conscience peut se faire, le plus souvent, par un recul par rapport à ce qui a « toujours été » : certes, « ça a toujours été comme ça », mais ce n'est pas juste, il n'y a aucune « raison » qui puisse l'expliquer.

En France, de nombreuses discriminations sont encore fortes et très vivantes. Certaines sont désormais reconnues, dénoncées, elles ont été retenues par des gouvernements comme des « grandes causes nationales » ou comme « la priorité du gouvernement » pour la prochaine année. Parfois, au niveau mondial, il arrive même que l'ONU décide d'une « journée mondiale » en faveur de telle ou telle cause. Dans tous les cas, au départ, la prise de conscience a été possible par la détermination organisée de victimes de ces

discriminations. Et nous voyons bien que la pression doit toujours être maintenue, que rien n'est vraiment totalement acquis.

Au cours des dernières années, nous avons vu poindre en France la prise de conscience progressive d'une discrimination en fonction de l'âge des personnes, et particulièrement à l'égard des personnes âgées. Certains sociologues écrivent que ceci est plus ou moins lié à l'exacerbation dans nos sociétés de l'efficacité, du productivisme et du rendement : les personnes âgées, les personnes retraitées, seraient moins efficaces, voire totalement improductives et, en plus, elles « coûteraient » très cher (en retraites et pensions à verser, en frais de maladie, etc.). Ces personnes seraient donc une charge qui pèserait sur le PIB du pays, elles réduiraient nos performances économiques : elles seraient un boulet mis au pied des actifs qui ne pourraient tolérer de devoir travailler plus longtemps pour payer les retraites de personnes qui « se sont gavées pendant les Trente Glorieuses », qui ont profité de tout, qui n'ont pas connu le chômage, etc. Nous entendons

V - Nos revendications.

Nous constatons que la stigmatisation des retraités comme « privilégiés » par rapport aux actifs a été accompagnée du gel des pensions ou de leur non-alignement par rapport à l'inflation à de nombreuses reprises ces dernières années. Ce genre de discours va se poursuivre, notamment de la part des gouvernements, du patronat et de leurs « experts ».

En 2025, la revalorisation des pensions en fonction de l'inflation prévue par le code de la Sécurité sociale ayant été acquise à la suite de la censure du gouvernement Barnier, l'UNIRS devra donc, en premier lieu, faire entendre notre exigence d'un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2017 par les pensions par rapport à l'inflation. En complément, nous devons aussi porter la demande d'une augmentation des pensions, en particulier des plus modestes d'entre elles, et des minimas sociaux.

À cet égard, l'UNIRS réitérera auprès du G9 cette revendication d'une augmentation proportionnellement plus forte des minimas sociaux et des petites pensions, dans le cadre d'une réduction des inégalités dans le pays, notamment par une fiscalité plus progressive venant limiter et plafonner les revenus excessifs.

régulièrement ce genre de discours. Et c'est à partir de ce discours qu'ensuite peut se développer toute une politique discriminante à l'égard des personnes en retraite. Nous l'avons entendu pendant la crise sanitaire où des économistes y allaient vertement sur le fait que ce n'était pas possible de mettre à l'arrêt l'économie, tout ça pour sauver quelques vieilles et quelques vieux qui, de toute façon, allaient mourir dans les prochains mois. L'annonce du gel des pensions pour au moins le premier semestre 2025 a été accompagnée par cette propagande bien ciblée. À chaque fois, nous devons dénoncer cette stigmatisation d'une partie de la société, notamment les personnes âgées, et rappeler que leurs retraites sont le fruit de la solidarité qui s'exerce entre générations par les cotisations dont les actifs s'acquittent aujourd'hui comme ils bénéficieront à leur retraite de celles des actifs de demain. Le rôle économique des personnes retraitées doit être également rappelé avec l'importance du bénévolat, qui représente un apport de richesses au PIB, richesses non comptabilisées car « gratuites ».

Par ailleurs, nous devons agir pour obtenir une loi « Grand âge » répondant aussi aux réels besoins des personnes âgées et permettant de mettre fin à la maltraitance institutionnelle envers ces dernières, notamment les personnes en perte d'autonomie.

L'UNIRS entend combattre avec les organisations du G9 la mise à l'index « des vieilles et des vieux » en mobilisant pour faciliter leur accès aux services de soins et de santé et pour un réseau d'EHPAD publics dotés de personnels formés, rémunérés à hauteur de leur qualification et en nombre suffisant. Ce combat va de pair avec notre exigence d'un grand service public d'aide à la mobilité et à l'autonomie à domicile et en établissement. Avec notre Union syndicale Solidaires, nous la porterons tant auprès de la population active que retraitée.

Enfin, nous apportons notre soutien actif à la revendication d'une loi « Fin de vie » ouvrant droit à une fin de vie choisie par les personnes qui le souhaitent.

En 2025, nous continuerons de porter nos revendications par tous les moyens dont nous disposons. Par des communiqués de presse, par des

distributions de tracts, par des courriers aux forces politiques, par des rencontres et des audiences avec des élu·es, par des rencontres et des audiences avec des représentant·es des exécutifs municipaux, départementaux, régionaux, nationaux, selon la nature des revendications exprimées. Nous les porterons aussi par nos manifestations, nos rassemblements, nos réunions publiques. Nous irons aussi les porter dans tous les espaces d'information et de négociation qui peuvent exister, et que nous pouvons rencontrer comme personnes retraitées, comme nous en avons rencontrées quand nous étions en activité.

Nous constatons que les interventions du « G7 » au Haut Conseil de l'Âge comme au HCFAE (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) conduisent parfois à modifier l'expression de ces instances. De même, c'est en connaissant les limites et les possibilités d'expression que nous participerons aux travaux des CDCA, lieux d'information et de formation, lieux d'expression de nos revendications, et parfois lieux d'étouffoir de ces revendications. Là comme ailleurs, notre attitude concrète sera fonction de l'efficacité de nos interventions.

VI– Les syndicalistes retraité·es, syndicalistes à part entière.

Nous continuons de constater dans notre pays, où le syndicalisme des personnes retraitées n'est pas directement reconnu, mais aussi dans nombre des organisations syndicales en France, que la place des syndicalistes retraité·es est une place entièrement à part, alors que nous voulons qu'ils soient des syndiqués à part entière. Il en va de même dans notre Union syndicale Solidaires où des camarades et des équipes et des structures, continuent de penser que les personnes retraitées ne peuvent pas être des personnes syndiquées à part entière.

Quelques sociologues rencontrés sur ce sujet nous disent que ce comportement est « habituel », et s'est rencontré, dans le passé, pour toute autre discrimination. De fait, des camarades reproduisent la discrimination qui continue d'exister dans la société, et l'habillent d'un vocabulaire pseudo scientifique (en l'occurrence, les personnes retraitées seraient situées en dehors de la lutte de classe). C'est de l'âgisme appliqué à l'intérieur des organisations syndicales. Cette situation se constate, à des degrés divers, dans toutes les

organisations syndicales en France, même si chacune a des difficultés pour bien appréhender cette réalité. Nous devons donc continuer de faire vivre ce débat au sein de notre Union syndicale pour parvenir à dépasser ensemble cette discrimination. Un élément significatif pourrait être la reconnaissance de la possibilité, pour les structures de retraité·es, de participer, par le vote, aux différentes instances de l'Union syndicale Solidaires.

Pour mieux faire vivre ce débat dans le mouvement syndical en France, il faut certainement que les secteurs « retraités et retraitées » des organisations syndicales développent une activité renforcée et participent encore mieux aux luttes interprofessionnelles tout en continuant de porter les revendications particulières de la population retraitée. En 2025, l'UNIRS s'attachera, d'une part à améliorer notre structuration dans les départements où nous sommes déjà plus ou moins présents et organisés et, d'autre part à commencer à nous implanter dans les trop nombreux départements où nous sommes encore absents.